

CROATIE

Croatie

- Tout d'abord, nous tenons à remercier le Royaume de Jordanie qui accueille cette 27^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).
- Nous tenons aussi à souligner que nous apprécions particulièrement la contribution du Royaume de Jordanie et de sa population au soutien des réfugiés fuyant les pays voisins. Ces efforts bienveillants sont déterminants parmi l'ensemble des initiatives menées par toutes les communautés avoisinantes accueillant des réfugiés. Nous sommes également sensibles aux efforts de la Banque à cet égard et nous les soutenons.
- Sur cette note, nous souhaitons féliciter la Banque, la Direction et son Personnel inestimable, tant à Londres que dans les bureaux locaux, pour les résultats exceptionnels obtenus l'an dernier et les performances globalement bonnes durant toute la période couverte par le CSC. En dépit de circonstances macroéconomiques et politiques difficiles dans certains de ses marchés, la BERD a réussi à s'en tenir à son modèle opérationnel tout en restant rentable et en préservant sa note AAA.
- La Banque a également su réagir de manière positive aux changements concernant le développement de son portefeuille. Elle est parvenue à accroître ses activités dans la région SEMED tout en saisissant les opportunités et en répondant aux appels à l'action sur d'autres fronts. Nous nous référons bien entendu aux opérations réactivées l'an dernier en Ouzbékistan, à l'engagement au Liban, ainsi qu'en Cisjordanie et à Gaza, et à la poursuite, je l'espère, de ses opérations en Grèce, ce que nous soutenons pleinement.
- Nous aimerions aussi souligner les grands progrès réalisés par la BERD concernant l'interprétation et la mise en œuvre de la transition, ainsi que ses efforts significatifs pour se mobiliser davantage sur le plan écologique et prendre en compte systématiquement l'aspect de l'« inclusion » dans toutes ses opérations.
- Cette double caractéristique de la Banque, qui associe à de saines pratiques bancaires la définition de politiques, en accordant une grande priorité au secteur privé, souligne le rôle unique que tient la BERD au sein de l'architecture mondiale des IFI et met en évidence son avantage comparatif.
- Cela étant, le portefeuille de la Banque et ses actifs d'exploitation ont stagné. La part des investissements dans le secteur privé diminue, cette évolution étant particulièrement préoccupante concernant certains produits tels que les participations, vis-à-vis desquelles la Direction ainsi que les actionnaires avaient

de grandes attentes. En outre, le taux d'utilisation du capital diminue et, durant tout le restant de la période couverte par le CSC, il devrait s'établir selon les projections à 70 %, ce qui est relativement bas. Dans le même temps, les coûts ont augmenté, tandis que des pressions s'exerçaient sur les revenus et que les économies de coûts générées par les programmes d'efficience diminuaient.

- Tous ces éléments suggèrent non seulement qu'il existe une marge de manœuvre suffisante en termes de capital pour augmenter les investissements et renforcer l'engagement de la BERD, mais aussi que des contraintes pèsent sur son budget et réduisent sa capacité à atteindre ses objectifs et à explorer les opportunités existantes pour développer ses activités.
- Par conséquent, nous soutenons pleinement la réalisation d'un examen stratégique des activités de la BERD dans ses pays d'opérations actuels avant de lancer une quelconque analyse sur une éventuelle expansion en dehors de ses régions d'intervention. La Banque ne devrait pas consacrer ses ressources déjà limitées à des missions d'expansion avant d'avoir exploré toutes les options possibles pour renforcer son engagement dans ses régions actuelles. L'examen stratégique devrait étudier et déterminer soigneusement et en profondeur les besoins et les opportunités associés à l'engagement de la Banque, ainsi que les défis et les obstacles qui doivent être surmontés pour augmenter l'utilisation de son capital dans sa zone actuelle d'activités. Cette démarche doit être entreprise au profit des pays bénéficiaires actuels et en gardant à l'esprit la valeur ajoutée que cela peut représenter pour la Banque. L'examen stratégique devrait aussi proposer des options pour permettre à la BERD d'évoluer et de s'adapter à un environnement changeant, et explorer différents moyens de déployer les outils et les instruments existants et nouveaux pour atteindre ces objectifs.
- Dans le cadre élargi du débat sur l'architecture des IFI et du débat interne à la BERD sur son avenir, le moment est particulièrement bienvenu pour un tel examen en profondeur qui permette à la Banque et à ses actionnaires de réfléchir aux caractéristiques uniques de la BERD et aux moyens de renforcer leur contribution. Ce débat pourrait avoir lieu lors de la prochaine Assemblée annuelle des gouverneurs à Sarajevo, à temps pour les discussions sur le nouveau CSC.
- Le Gouverneur devant vous a toute confiance dans la Banque, sa Direction et son Personnel. Il est convaincu que tous ces objectifs peuvent être atteints en respectant les critères les plus rigoureux et que, dans le cadre de cette action, une trajectoire durable, susceptible de générer de la valeur ajoutée, sera définie pour le développement futur de la BERD.